Bibliobus

Médiathèque départementale

Le Conseil Départemental assure un service de prêt direct de documents pour les habitants des communes de Haute-Garonne qui ne disposent pas de bibliothèque ou de médiathèque. Cette action est réalisée au moyen de bus qui circulent sur le territoire départemental.

Ce service est gratuit.

A Saint-Sauveur, le bibliobus passe le 3e mercredi de chaque mois sur la place de l'église de 14H00 à 15H50

- Si vous possédez déjà une carte d'abonné, connectez-vous ici

NOUVEAU :

A compter du mois d'octobre 2021, votre bibliobus se transforme en médiabus et vous proposera de la lecture, de la musique et du cinéma.

Pour vous permettre d'en profiter pleinement, celui-ci stationnera désormais place de l'Eglise, le 3ème mercredi du mois entre 14h et 16h.

> ***rendez-vous dès le mercredi 20 octobre 2021 !***

Médiathèque numérique

Vous avez également accès à la médiathèque numérique départementale à l'adresse https://media31.mediatheques.fr/

A vos livres !!

Bibliobus et protocole sanitaire

Suite à la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, le contrôle du pass sanitaire dans toutes les bibliothèques publiques devient obligatoire pour les personnes majeures.

Ainsi, nous demanderons aux usagers, lors de leur venue dans le bibliobus de bien vouloir présenter en format papier ou électronique un justificatif (test de dépistage négatif de moins de 72h, certificat de vaccination, certificat de rétablissement).

Le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, distanciation physique, friction des mains avec du gel hydroalcoolique à disposition) sera bien évidemment rappelé autant que de besoin.

Pour les personnes qui ne pourraient pas entrer dans le bus, un choix de documents pourra également être proposé à l’extérieur du véhicule.

Bonne rentrée à tous !

La Médiathèque départementale